



Marc Jammet
Conseiller municipal communiste

MANTES-LA-JOLIE

*Dire ce que l'on fait
et faire ce que l'on dit*

Numéro 39 – Novembre 2007

Municipale-cantonale 2008

Et si on vous demandait votre avis?

Lundi 10 décembre à 20h30

Conseil municipal de Mantes la Jolie

Il est public. L'entrée est donc libre et chaque Mantais peut y assister (*entrée «mariages» de l'Hôtel de Ville*).

Pour me contacter

- Courrier : Marc Jammet, Maison Mandela, 9 rue Debeaumarché 78711 Mantes la Ville.
- Adrel : marc.jammet@wanadoo.fr
- Site Internet :
<http://perso.wanadoo.fr/marcjammet>

Pour me rencontrer :

- **Les vendredis de 15h00 à 16h30** au marché du Val-Fourré (*devant La Poste*) et **les samedis de 10h00 à 11h30** au marché du Centre Ville.
- Sur rendez-vous, les **mercredis** après-midi à l'Hôtel de Ville

Mars 2008. Pour voter, il faut d'abord être inscrit(e)

Si vous avez déménagé récemment ou si vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur les listes électorales, vous pouvez le faire dès maintenant.

Il vous suffit de vous rendre à l'Hôtel de Ville ou dans une mairie de quartier et de présenter un justificatif de domicile (quittance de loyer, EDF...) et une pièce d'identité.

Pour les ressortissants de la communauté européenne, la démarche est la même (sur une liste complémentaire) puisqu'ils pourront voter et être élus aux prochaines élections locales.

Enfin il ne faut pas trop tarder → le 31 décembre 2007, après la fermeture des mairies, il sera trop tard.

Les mercredis 5 et 19 décembre au local commun résidentiel (64 rue Maurice Braunstein), je vous invite à participer à deux séries d'auditions publiques. Sur l'emploi et les services publics puis sur l'urbanisme et le logement. A chaque fois, des acteurs (*responsables syndicaux, dirigeants de PME, militants associatifs, "victimes" des mauvais choix de la droite..*) viendront donner à voir leur expérience et leur avis.

A chaque fois, les Mantais pourront donner leur avis avec l'assurance qu'il sera pris en compte.

C'est la conception qu'avec plusieurs amis (*militants de tous les partis de gauche, syndicaux et associatifs, citoyens*) nous avons d'une gauche capable de battre la droite parce qu'elle aura fait la preuve qu'elle ne décevra plus les Mantais.

C'est aussi dans cette logique que nous appelons les autres forces de gauche - Parti socialiste, DECIL, Parti des travailleurs, LCR, Lutte Ouvrière - à s'unir dès le premier tour.

Dans tous les cas, pour les prochaines élections cantonale et municipale, il y aura une liste de large rassemblement des forces de gauche.

Bien à vous,

Marc Jammet

Débat d'orientations budgétaires: la régression malgré l'effet d'annonce.

Ce débat est obligatoire et doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du budget (*qui aura lieu le 10 décembre prochain*). Le maire a annoncé une baisse de 4% des impôts. Cela serait une bonne chose s'il ne prévoyait pas, dans le même temps, une augmentation des tarifs municipaux, une politique sociale encore en baisse et une réduction drastique des effectifs des agents municipaux (*300 contrats ont été supprimés*). Quant à la dette (*70 millions d'euros actuellement*), elle va encore augmenter. Enfin, pour faire bonne mesure, le maire prévoit une augmentation de 15% des amendes de police pour "boucler" le budget.

Cantines scolaires: la municipalité paiera moins, les parents davantage.

Un peu plus de 210.000 repas ont été servis au cours de l'année scolaire soit une augmentation de presque 11%. La SODEXHO, suivant son contrat, doit donc appliquer une baisse et va, d'ores et déjà, rembourser à la ville un peu plus de 39.0000 euros. Les familles, elles, ont vu à nouveau le prix des repas augmenter du montant de l'inflation (*jusqu'à 4,78 euros*).

En clair, la ville subventionne moins chaque repas et les parents paient davantage.

J'ai voté contre en me prononçant pour une baisse immédiate de 25% du prix payé par les familles et pour que l'on se prépare dès maintenant au retour en régie municipale (*la convention avec la SODEXHO arrive à échéance en 2012*).

(*) Pour :UMP, FN. Contre : PCF, DECIL.

CVS des écrivains. Près de 40.000 euros supplémentaires ... après la construction.

Le maire a osé proposer un avenant de près de 40.000 euros destiné à un supplément d'études. Le problème, c'est que le centre de vie sociale en question a déjà été inauguré ... en mai-juin dernier!!! Heureusement, le maire peut compter sur une majorité docile qui accepte même l'inacceptable.

(*) Pour : UMP, FN. Contre : PCF, DECIL.

La Poste du Val-Fourré: un emprunt supplémentaire d'un million d'euros.

Un million cent mille euros, c'est la somme qu'a emprunté la municipalité pour acheter les locaux avec l'intention de les louer, pour une part à La Poste, pour l'autre part à une société privée qui, elle-même, louera la salle aux familles qui en auront les moyens pour leurs fêtes.

J'ai réaffirmé, à nouveau, que c'était une manière déguisée de subventionner les projets de privatisation de La Poste et que, pour le moins, nous aurions pu exiger de nouvelles embauches pour améliorer le service rendu aux guichets et à la distribution du courrier.

(*) Contre: PCF, DECIL. Pour: UMP, FN.

Tribunal des Prud'hommes: le maire n'a rien fait.

J'ai demandé au maire s'il s'opposait à la fermeture du tribunal comme il l'avait fait annoncer aux syndicats. Je lui ai demandé également qu'il nous informe des démarches qu'il avait engagées pour cela. Le maire a répondu qu'il se félicitait que ce tribunal reste dans les Yvelines - que ce soit à Poissy ou à Versailles - en arguant que l'important était que celui-ci puisse "délibérer" sans les pressions" (*des salariés - NDLR*).

Le maintien à Mantes la Jolie est maintenant acquis. Ce qui est certain, c'est qu'on le doit pas au maire.

Salles de réunions et démocratie.

J'ai demandé au maire s'il comptait, dans le cadre des prochaines élections, ouvrir des salles aux différentes listes (*et notamment dans les écoles comme pour les réunions des comités de quartier*) afin de favoriser le dialogue et la proximité avec les Mantais. "On vous répondra le moment venu" a-t-il répondu en substance.

Visiblement à Mantes la Jolie, la démocratie et la citoyenneté ne sont pas des valeurs pour tout le monde.

20 rue Gambetta: pas d'impunité pour le marchand de sommeil.

Tous les vendredis, à 17h30, les amis des locataires s'adressent aux passants pour les informer et leur proposer de visiter les appartements afin qu'ils puissent se rendre compte par eux-mêmes de leur insalubrité.

Mais il y a plus scandaleux encore puisque le propriétaire-délinquant a décidé de chasser ces locataires qui osent résister en leur coupant le chauffage.

Grâce à la solidarité financière de nombreux Mantais, des convecteurs ont été achetés et une partie des factures d'EDF va être réglée aux locataires pour "qu'ils tiennent" ... jusqu'à ce que les pouvoirs publics se décident - enfin - à intervenir.

() les trois élus socialistes étaient absents lors des votes.*